



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE VETERANS

PROCES VERBAL N° 10 – SAISON 2023/2024

Réunion du :	Réunion de mi-saison du 26/01/2024, au DISTRICT.
Présidence :	DELPLACE Patrick
Présent(s) :	CHAIN Dominique, DELAUNAY Jean Loup, GRIMAUD Pierre Olivier
Excusé(s) :	
Invité(s):	GASTINEAU Jack, les clubs du Maine-et-Loire possédant une ou plusieurs équipes vétérans

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :/

M. DELPLACE Patrick, membre du club de BOUCHEMAINE ES, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHAIN Dominique, membre du club de ST MELAINE/AUBANCE, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. GRIMAUD Pierre Olivier, membre du club de JUIGNE FC LOUET, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Réunion de mi-saison : mot d'accueil du Président

Un mot d'introduction à la réunion est prononcé par le Président de la commission vétérans.

2. Appel des équipes

L'appel des clubs est effectué : seuls six clubs manquent à l'appel.

3. Point sur les arbitrages

La commission rappelle que, depuis le début de cette saison, les arbitrages en championnat sont à la charge du club recevant, beaucoup de problèmes suite à la modification du règlement

Concernant tous les matches de toutes les coupes ou la commission vétérans désigne les clubs qui doivent arbitrer : 3 arbitrages non faits.

4. Point sur les sanctions administratives

Une nouvelle commission est mise en place par le District : la CD Contrôle des Commissaires Au Terrain (CD CCAT). Elle sera en charge de vérifier la présence d'un Commissaire Au Terrain (CAT) sur les feuilles de match (rubrique délégué principal). L'absence d'un CAT est passible d'une sanction financière de 50 euros.

La commission fait ensuite un point sur le nombre de matches de suspension depuis le début de la saison.

Un bref rappel des principales règles est tout d'abord effectué.

Un bilan du début de saison est présenté.

La parole est ensuite donnée aux représentants des clubs disposant d'une équipe "foot à 7" afin d'avoir leur ressenti sur cette pratique.

Le problème de "zone de réparation" est évoqué : il y aura désormais un tracé obligatoire de cette zone avec des dimensions précises.

5. Finales

La date retenue des finales des trois coupes foot à 11 est le 15 juin.

Une session "découverte du foot à 7" sera proposée dans la matinée aux clubs qui souhaitent s'y inscrire, sur le site du club organisateur de ces finales.

6. Tirage du 3^{ème} tour de la coupe de l'Amitié

16 équipes restent engagées pour le 3^{ème} tour de la coupe de l'Amitié le dimanche 10 février 2024.

Le tirage au sort des rencontres est effectué en présence des clubs et les arbitrages sont désignés.

7. Questions Diverses.

Pas de questions diverses.

Le Président	Le Secrétaire
M. DELPLACE Patrick	M. GRIMAUD Pierre-Olivier